

Recommandations sur les politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation

Édition révisée

A

Développement de la coopération internationale en matière d'harmonisation technique et de normalisation

Le Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation,

Notant l'importance particulière de la normalisation internationale au stade actuel de développement de la coopération entre les pays, tant sur le plan commercial et économique que sur le plan scientifique et technique,

Se félicitant du rôle imparti à la normalisation internationale dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et dans les conférences de suivi,

Soulignant qu'il importe de coordonner les activités relatives à la normalisation et celles qui concernent l'évaluation de la conformité afin de mieux atteindre les objectifs de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les obstacles techniques au commerce,

Reconnaissant l'importance du rôle joué par la Commission économique pour l'Europe dans la coordination des travaux relatifs à l'élaboration de normes internationales et à la mise en œuvre et à l'application des procédures et arrangements internationaux d'évaluation de la conformité, ainsi que dans le soutien apporté aux activités des organismes internationaux compétents en matière de normalisation;

Estime souhaitable que :

A.1 Les gouvernements des pays de la Commission économique pour l'Europe accélèrent les travaux propres à favoriser le développement de la coopération internationale dans le domaine de l'harmonisation technique et de la normalisation conformément à l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les obstacles techniques au commerce et aux dispositions de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe relatives à la normalisation et à la certification.